



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Déclaration de

Polynésie française

1. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pêche :

- Poursuite de la création d'aires marines gérées localement pour assurer la préservation à long terme des ressources récifo-lagonaires.
- Réalisation d'études technico-économiques pour l'optimisation des charges en carburant des navires (énergies moins polluantes, énergie éolienne en apport complémentaire et optimisation énergétique des palangriers)

Perliculture :

- Consolidation des réseaux de suivi sanitaire et environnemental des cheptels et lagons perlicoles
- Sélection génétique sur des populations plus tolérantes à la température
- Restauration des écosystèmes endommagés

Aquaculture :

- Sélection d'espèces indigènes ou déjà domestiquées de façon à éviter les problèmes d'adaptation aux conditions polynésiennes
- Intégration de la notion de niche écologique dans la planification spatiale des sites en complément des aspects biologiques, techniques, socio-économiques et culturels
- Prise en compte des perspectives d'augmentation du niveau de la mer dans la définition des projets aquacoles à terre
- Développement de nouvelles filières low-tech (en grossissement), bas carbone (algues, holothuries, huîtres, *Chanos chanos*) pour les populations insulaires

2. IMPACTS DE LA COVID-19

- Extension du réseau de DCP ancrés pour favoriser l'accès des populations aux ressources du larges
- Renforcement des actions de politiques sectorielles visant la transition et la sécurité alimentaire
- Développement de kits d'aquaponie familiaux
- Identification de sites pour le développement de pôles spécialisés rassemblant en un même lieu les activités de R&D, transfert, formation et d'incubation de projets privés (Presqu'île de Tahiti, Rangiroa, Hao)
- Renforcement des formations en pêche et perliculture, puis aquaculture pour monter en capacité les populations locales et les autonomiser